

# LE LIEN

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ÉGLISE RÉFORMÉE DE BOURGES-VIERZON  
7 rue de La Chaume, 18000 BOURGES - ☎ 02 48 24 16 49

---

**DIMANCHE 14 JUN**

*C'EST*

## *NOTRE JOURNÉE D'ÉGLISE*

- ◆ *Culte d'offrande au temple de Bourges à 10h30*
- ◆ *Apéritif et repas au centre de La Chaume à 13h*
- ◆ *Après-midi convivial à la Chaume à 14h30,  
comptoir de vente, tombola, jeux (sous réserve) ...*

*Pour les lots de la tombola, vous pouvez les amener dès maintenant au culte et les donner soit à Annie Jacquot, soit à Elisabeth Dussert.*

## Comprendre la Sainte Cène avec Calvin

Petit condensé de la prédication de Bernard Amieux, lors du culte du 10 mai à Bourges.



Cinq siècles nous séparent de la naissance de Jean Calvin, mais pourtant, les

thèmes développés dans ses écrits demeurent toujours des sujets d'actualité sur lesquels l'homme du vingt et unième siècle ne cesse de se pencher et de s'interroger. Moins connu que l'éternel best seller « Institution de la religion chrétienne », le « Petit traité de la Sainte Cène » constitue un ouvrage qui nous donne néanmoins à réfléchir sur la célébration du repas du Seigneur.

En premier lieu, Calvin rappelle que la Cène est la manifestation et le mémorial de la grâce de Dieu. Instituée par Jésus-Christ lui-même, elle célèbre la libération de la mort et du mal, dans la perspective d'avoir part à la vie éternelle de Dieu. Mais pourquoi célébrer la Cène ?

« ... le père de miséricorde... a bien voulu ajouter à sa Parole un signe visible par lequel il représentât la substance de ses promesses pour nous confirmer et fortifier, en nous délivrant de tout doute et de toute incertitude ». Ainsi, nous avons besoin que notre expérience corporelle soutienne notre conviction intellectuelle !

Puis Calvin en vient à expliquer la « réalité de la Cène »,

notamment en soulignant que sa conception va au delà d'un simple acte de mémoire. Il détaille « les fruits de la Cène » dont le principal effet est de nous relier durablement au Christ, Lui qui nous communique Sa vie, tandis qu'Il a pris sur lui notre mort, sous tous ses aspects : tristesse, misère, angoisse...

Dans une troisième partie, Calvin traite de « l'usage légitime de la Cène ». A



quelle fréquence faut-il la célébrer ? « Aussi souvent que la capacité du peuple le permet ». Puis il cite trois objections communément avancées pour ne pas y participer :

- Je ne me trouve pas digne : « ... c'est comme si un homme s'excusait de ne point prendre de remèdes parce qu'il est malade ».
- Je ne veux pas communier avec des frères et des sœurs qui ne mènent pas vraiment une vie chrétienne : ici, Calvin est sévère. Nous n'avons pas à juger notre prochain.
- Je trouve qu'il ne sert à rien d'aller à la Cène de façon répétée : en fait, nous ne vivons pas notre vie une fois pour toutes, mais au fil des jours, avec ses évolutions, ses changements, ses crises et ses maturations.

Enfin, Calvin démarque clairement sa compréhension de la Cène par rapport à l'Eucharistie catholique telle qu'elle était pratiquée à son époque :

- La Cène n'est pas le sacrifice répété de Jésus-Christ (le sacrifice a eu lieu une fois pour toutes !).
- Le pain et le vin ne sont pas transsubstantiés en corps et en sang du Christ.
- La présence et communion de Jésus-Christ ne se trouvent pas dans les éléments, donc il ne faut pas exposer le pain à l'adoration, encore moins en dehors de la célébration de la Cène.
- Tout le peuple des croyants doit avoir communion au pain et à la coupe, selon la prescription du Seigneur, lors de l'institution.
- La liturgie de la célébration doit être simplifiée au maximum pour ne pas détourner l'attention du sens de la Cène.

Calvin a abordé, dans son « Petit traité de la Sainte Cène », un sujet qui a longtemps généré, et qui génère encore des sources de conflits entre protestants. Pourtant, sa position s'inscrit à la croisée de celles de Luther et de Zwingli, le premier considérant que la présence du Christ est dans le pain et le vin, le deuxième ne la voyant que dans la foi du chrétien. L'avis de Calvin n'en apparaît que plus fidèle à l'intention biblique.

## Cérémonie aux Puits de Guerry, le 26 avril

Dans la nuit du 21 au 22 juillet 1944, soixante et onze Juifs, hommes, femmes et enfants sont arrêtés à Saint-Amand-Montrond. Au cours des jours suivants, trente-six d'entre eux sont martyrisés et jetés, pour la plupart vivants, dans trois puits d'une ferme abandonnée de Guerry sur la commune de Savigny en Septaine.

Chaque année, une cérémonie se déroule sur les lieux de cette tragédie, à l'initiative du Souvenir Français dont Jacques Bistour est le délégué général pour le Cher.



Photo Catherine Boulay



Photo Catherine Boulay

Une cérémonie émouvante et solennelle, en présence des autorités civiles et militaires, au cours de laquelle, Nicolas Renaud a fait vibrer son violon sur une sarabande de Bach, et un adagio d'Albinoni.

Raymond Jeanclos, le président du Comité du Souvenir de la tragédie, a déclaré dans son discours : « *Tant que le racisme et l'antisémitisme existeront, cette cérémonie annuelle demeurera une nécessité* ».

Elisabeth Renaud

*Notez bien dans vos agendas la prochaine conférence organisée dans le cadre de l'année Calvin*

Jean CALVIN 1509 - 1564



EGLISE RÉFORMÉE DE BOURGES

### CONFÉRENCE

*« Calvin :Souveraineté divine et droits humains »*

**Jacques Blandenier,**  
auteur du livre :

« Martin Luther, Jean Calvin  
Contrastes et Ressemblances »

**Vendredi 12 juin à 20h30**

**Temple de Bourges, 3 rue Vieille Saint-Ambroix**

*Mais aussi l'inauguration du médaillon à l'effigie de Jean Calvin qu'Accolade a fait réaliser par une potière.*



7 rue de la Chaume  
18000 BOURGES  
02 48 24 16 49

### INAUGURATION

*De la pose du médaillon  
à l'effigie de Jean Calvin*

**par Serge Lepeltier, Maire de Bourges  
Philippe Gitton, Maire-adjoint chargé de  
la culture  
Philippe Malidor, Président d'Accolade**

**Mardi 30 juin à 11h30**

**Rue Calvin à Bourges**

## Vernissage de l'exposition « Sur les pas de Calvin », à la Médiathèque de Bourges, le 12 mai 2009

Du beau monde, de beaux discours, de beaux articles dans la presse. Bref, un beau succès pour une belle exposition.

Pour ceux qui n'ont pas eu la possibilité de la voir à la Médiathèque, elle sera installée au temple de Bourges très prochainement.



patrimoine

La Nouvelle République  
Samedi 16 mai 2009

### Bourges au temps de Jean Calvin

Qui ne connaît pas la pierre de la criée, place Gordaine, où, dit-on, prêchait Jean Calvin ? A l'occasion de son cinq centième anniversaire, *Les pas de Calvin* s'expose à la médiathèque. Hélas, « l'étudiant en droit n'avait que 20 ans et découvrait seulement les thèses de Luther », rappelle Elizabeth Dousset, conservatrice, qui s'attache aux traces plus qu'aux légendes.

Douze panneaux clairs et documentés, réalisés par l'association Accolade, de l'Église réformée, racontent le Bourges de ce jeune lettré. « *Du couvent des Augustins à l'université, cette petite promenade protestante donne un autre regard* », résume Philippe Malidor, le président, avec un sourire. « *Vous allez voir, Calvin est un type qui mérite d'être connu !* » Parcours historique et géographique, balisé par la média-



Philippe Malidor : « Lisez le *Traité des Reliques* ça vaut le Canard Enchaîné ! »

thèque avec des ouvrages du XVI<sup>e</sup> siècle et de superbes plans de Bourges, le Berruyer impénitent y trouve son chemin.

Sur les pas de Calvin à Bourges, exposition jusqu'au 29 mai, à la médiathèque, boulevard Lamarck, aux heures d'ouverture ; tél. 02.48.23.22.50. Entrée libre.

LE BERRY REPUBLICAIN MERCREDI 13 MAI 2009 13

### MÉDIATHÈQUE ■ L'exposition est visible jusqu'au 29 mai Balade sur les pas de Calvin

Pour le 500<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Calvin, l'association Accolade organise une exposition en partenariat avec la médiathèque, *Sur les pas de Calvin*.

Virginie Moyet  
virginie.moyet@centrefranca.com

Panneaux explicatifs, photographies et gravures sont réunis pour illustrer la pensée de Jean Calvin.

« Nous nous sommes basés sur le petit livret que nous avons édité pour l'office de tourisme de Bourges », indique Elisabeth Renaud, trésorière de l'association culturelle Accolade.

#### Treize étapes

La balade, comme l'exposition, propose un itinéraire en treize étapes, commençant par la grosse Tour, et se terminant par le palais du Duc Jean, en passant par la Maison de Calvin. Puisqu'il a vécu un



MÉDIATHÈQUE. Les Berruyers sont venus nombreux mardi soir lors du vernissage.

an à Bourges, le temps d'étudier le droit.

« Il est important de transmettre l'héritage de Calvin, un homme très moderne, qui a été un des

initiateurs de la démocratie », analyse Jeanine Fabre, bénévole de l'association. ■

Protique. Expo visible

aux heures d'ouverture de la médiathèque jusqu'au 29 mai. Conférences au temple de Bourges, mardi 26 mai à 20h30 sur le thème *Pour comprendre la pensée de Jean Calvin* ; le vendredi 12 juin à 20h30 sur *Calvin : Souveraineté divine et droits humains*.





## Les bons gestes



Tout (ou presque tout) est récupéré, transformé et recyclé.

- Les cartouches d'encre vides de vos imprimantes, les téléphones portables sont envoyés, par l'intermédiaire d'« Initiatives recyclage », à un site classé Cycladis qui les valorise ou les détruit dans le plus grand respect de l'environnement. Les bénéfices de cette opération permettent de financer les actions de l'association humanitaire "Écoles du Monde Madagascar".



- Les timbres oblitérés sont récupérés par le Service Protestant de Mission – DEFAP. Une équipe de bénévoles les trie, les classe puis les vend (soit au kilo à des grossistes, soit à la pièce à des collectionneurs). Cela rapporte environ 4 000 € par an. Une boîte, à l'entrée du temple de Bourges, est prévue à cet effet.



- Les bouchons en plastique sont récupérés par l'association Les Bouchons d'Amour. Leur vente permet d'acheter du matériel pour sportifs handicapés, d'améliorer les conditions de vie des personnes souffrant d'un handicap, d'aider des opérations humanitaires de façon ponctuelle.

Des boîtes, à l'entrée du temple de Bourges, sont à votre disposition.



Du 18 au 22 juillet 2009, l'Église Réformée de France organise à Lyon un grand rassemblement sous le thème « **Le Grand Kiff – Dieu aime le monde** ». Cet événement exceptionnel s'adresse à tous les jeunes âgés de 15 à 25 ans, issus de toutes les Églises et de tous les Mouvements de la Fédération Protestante de France.

Pour plus d'informations ou pour vous inscrire, <http://legrandkiff.org>.

**Prix du séjour : 30 €** (transport non compris). Une aide de 50 € maximum par participant est accordée par le Consistoire. Renseignements : Elisabeth Renaud, 02 48 20 60 49.

Si vous avez plus de 25 ans, Le Grand Kiff peut aussi vous intéresser. Les organisateurs recherchent des adultes pour encadrer les plus jeunes, sous la houlette d'un responsable d'équipe. Inscriptions sur <http://legrandkiff.org> via le formulaire « équipes de service », ou par courrier :

*Église Réformée de France  
Le Grand Kiff – Équipes de service  
47 rue de Clichy 75009 PARIS*



Pour préparer la venue de notre future pasteur, Angélika Krause, le presbytère a besoin d'un petit toilettage. Nous lançons un appel à toutes les bonnes volontés pour aspirer, balayer, nettoyer, ranger ... les :



**Mardi 23 juin,**  
**Mardi 30 juin**  
**Mardi 7 juillet** } à partir de 9h30.

Ceux qui le désirent pourront manger sur place (prévoir un pique-nique).

## Répartition des fonctions statutaires au sein du conseil presbytéral

Suite à la dernière assemblée générale de la paroisse où des conseillers ont été élus ou réélus, le conseil presbytéral a procédé à l'élection de son bureau et des délégués au Consistoire et Synode. Voici un tableau récapitulatif indiquant les fonctions de chacun.

Conseillers	Fonction principale	Fonction secondaire
Jacques Bistour	président	
Françoise Duchêne	vice-présidente	
Jacqueline Chéron	trésorière	déléguée suppléante au Synode régional
Annie Jacquot	trésorière adjointe	
Elisabeth Renaud	secrétaire	
Philippe Malidor	secrétaire adjoint	délégué titulaire au Synode régional
Evelyne Nicollin		déléguée titulaire au Consistoire
Sandrine Cardaillac		déléguée suppléante au Consistoire
Gilles Fournier		

## Thermomètre financier

Le mois de juin est déjà là et la situation sur ces cinq premiers mois annonce un bilan préoccupant.

Nos recettes sont moins bonnes cette année qu'à cette même époque en 2008 avec un écart de moins 2 900 €.

Notre budget annuel est de 56 600 €, il y a environ 165 foyers connus dans la paroisse et 365 jours dans l'année : si chaque foyer consacrait 0,90 à 1 € par jour à la vie de l'Église, nous serions financièrement dans la paix, et pourrions ainsi assurer notre contribution à la Région.

Nous comptons sur vous, chers Paroissiens, pour prendre la mesure de cet appel, et sur vos dons lors de la fête de notre Église le 14 juin prochain.

Merci d'avance,

*La trésorière*

## Culte à Montluçon

Le dimanche 28 juin, notre paroisse est invitée par celle de Montluçon. Culte puis repas tiré des sacs. Un covoiturage sera mis en place. Contact : Jacques Bistour, tél. 02 48 24 50 94.

# Programme du séjour à Bourges Des Amis d'Augsbourg

du vendredi 4 au mardi 8 septembre 2009

	Matin	Déjeuner	Après-midi	Dîner	Soir
<b>Vendredi</b>			Accueil à La Chaume en fin d'après-midi.	Dans les familles.	21h : spectacle à la cathédrale sur St Guillaume.
<b>Samedi</b>	10h : Visite de la cathédrale. 11h30 : accueil à la mairie de Bourges.	Repas libre.	15h30 : Parcours protestant, départ de la mairie. 18h30 : Célébration oecuménique à l'église St Bonnet	Au restaurant.	Nuits lumières.
<b>Dimanche</b>	Culte ou messe.	Dans les familles.	Visites libres avec les familles d'accueil 16 -18h : Exposition d'icônes à la Maison diocésaine rue Nicolas Leblanc.	20h : Repas tiré du sac à la Maison diocésaine.	
<b>Lundi</b>	9h : Rencontre avec l'association du Père franciscain de Bourges à la maison diocésaine. 10h30 : Départ pour Sancerre.	Dans la salle paroissiale à Sancerre (pique-nique tiré du sac).	Visite historique et religieuse de la ville. Visite d'une cave.	Repas dans la salle paroissiale Salle Jean de Berry au Sacré Cœur.	
<b>Mardi</b>	Célébration de départ au temple. Départ des Allemands.				

Si vous souhaitez recevoir un ou deux Allemands, merci de contacter ou de renvoyer cette fiche à Françoise Duchêne, 21 rue de Pignoux 18000 Bourges, tél. 02 48 50 26 51, avant le 15 juin.



Nom.....Prénom.....

Age.....Profession.....

Adresse.....

Téléphone.....e-mail.....

Vous êtes en couple  seul(e)  en famille

Votre capacité d'hébergement :

-1 personne  2 personnes  précisez 2 lits simples  1 lit double

- plus de 2 personnes  Précisez (autres adultes, enfants ou jeunes accompagnés de leur parents, combien) -----

- possibilité d'accueil d'une personne à mobilité réduite (personne âgée ou en fauteuil)

Vous disposez d'un véhicule: oui non

Vous ne pouvez assurer un hébergement, mais pouvez assurer des transports

Parlez-vous Allemand ? oui  non  notions

Anglais ? oui  non  notions

Souhaitez-vous recevoir un ou des Allemands protestants ? Oui, de préférence  cela m'est égal

<b>CALENDRIER DES ACTIVITÉS</b>	
<b>Mardi 2 juin</b>	• <b>Veillée à Saint Amand</b> : à 20h
<b>Jeudi 4 juin</b>	• « <b>Prière et Partage</b> » : chez Elisabeth Dussert à 15h • <b>Conseil presbytéral</b> : à La Chaume, à 20h15.
<b>Dimanche 7 juin</b>	• <b>Culte à Bourges</b> : au temple à 10h30. • <b>Culte à Vierzon</b> : au temple à 10h30.
<b>Jeudi 11 juin</b>	• <b>Enregistrement de prières</b> : dans les locaux de RCF, à 10h. • « <b>Prière et Partage</b> » : chez Elisabeth Dussert à 15h.
<b>Vendredi 12 juin</b>	• <b>Conférence de Jacques Blandenier</b> : au temple de Bourges à 20h30.
<b>Dimanche 14 juin</b>	• <b>Culte à Bourges</b> : au temple à 10h30. • <b>FÊTE D'ÉGLISE</b> à La Chaume
<b>Lundi 15 juin</b>	• <b>Réunion du CP pour l'évaluation du poste de chargée de mission de Martine Vennink</b> : à La Chaume à 14h.
<b>Mardi 16 juin</b>	• <b>Préparation de la visite des Allemands</b> : à la Grange aux Dîmes à 20h30
<b>Jeudi 18 juin</b>	• « <b>Prière et Partage</b> » : chez Elisabeth Dussert à 15h.
<b>Dimanche 21 juin</b>	• <b>Culte à Bourges</b> : au temple à 10h30.
<b>Mardi 23 juin</b>	• <b>Ménage au presbytère</b> : à partir de 9h30.
<b>Mercredi 24 juin</b>	• <b>Équipe « Le Lien »</b> : chez Evelyne Nicollin, à 10h. • <b>Réunion Accolade</b> : chez Philippe Malidor à 20h30.
<b>Jeudi 25 juin</b>	• « <b>Prière et Partage</b> » : chez Elisabeth Dussert à 15h
<b>Dimanche 28 juin</b>	• <b>Culte à Bourges</b> : au temple à 10h30. • <b>Culte à Montluçon</b>
<b>Mardi 30 juin</b>	• <b>Ménage au presbytère</b> : à partir de 9h30. • <b>Inauguration du Médaillon</b> : rue Calvin à 11h30.
<b>Mercredi 1<sup>er</sup> juillet</b>	• <b>Réunion du bureau du CP</b> : chez Jacqueline Chéron à 9h30.
<b>Dimanche 5 juillet</b>	• <b>Culte à Bourges</b> : au temple à 10h30
<b>Lundi 6 juillet</b>	• <b>Conseil presbytéral</b> : à La Chaume, à 20h15.
<b>Mardi 7 juillet</b>	• <b>Ménage au presbytère</b> : à partir de 9h30.
<b>Vendredi 10 juillet</b>	• <b>Équipe de pliage du Lien</b> : chez Elisabeth Dussert, à 14h30.
<b>Dimanche 12 juillet</b>	• <b>Culte à Bourges</b> : au temple à 10h30.

<b>RENSEIGNEMENTS PERMANENTS</b>	
<b>Temples</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➔ 3 rue Vieille Saint-Ambroix, <b>18000 BOURGES</b></li> <li>➔ 9 rue Edgar Quinet, <b>18100 VIERZON</b></li> </ul>
<b>Centre Protestant de "La Chaume" à Asnières les Bourges (commune de Bourges)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➔ À l'exception des cultes célébrés au temple, l'essentiel des activités et et des réunions de groupes ont lieu dans nos locaux de "<b>La Chaume</b>".</li> <li>● L'entrée de ce Centre est située <u>Place du 14 Juillet</u>, à l'angle qui donne sur la rue de La Chaume. ☎ : <b>02 48 65 73 83</b></li> </ul>
<b>Président</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➔ <b>Jacques BISTOUR</b> : 10, rue Georges Forest 18 000 BOURGES</li> <li>☎ : <b>02 48 24 50 94 ou 02 48 24 16 49 (siège de la Paroisse)</b></li> </ul>
<b>Trésorière</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➔ <b>Jacqueline CHERON</b> : 44, chemin des Gautiers, 18000 BOURGES</li> <li>☎ : <b>02 48 24 04 62</b> @ : <b>claudecheron@free.fr</b></li> </ul>
<b>C.C.P.</b>	➔ Église Réformée de Bourges – 92936 H La Source.
<b>Pour les baptêmes et les mariages</b>	Pour les baptêmes et les mariages, veuillez contacter, au moins trois mois avant la date prévue, le Président.